

VOUS ACCUEILLEZ DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE ? FORMEZ-LES AU PSC-1 AVEC L'UFOLEP

L'Ufolep 42, fédération sportive de la Ligue de l'enseignement
forme vos volontaires au PSC-1
dans la LOIRE



Les organismes d'accueil
doivent inscrire leurs volontaires en Service Civique à une formation PSC-1.
Le certificat de compétences Prévention et Secours Civique de niveau 1 est la formation de
base aux premiers secours en France et permet à tou-te-s d'acquérir les réflexes nécessaires
à une intervention d'urgence dans l'attente des secours.

DÉCOUVREZ LA FORMATION PSC-1 DE L'UFOLEP !



L'Ufolep, fédération sportive de la Ligue de l'enseignement, est agréée par la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises. Les formateurs sont tous formés et diplômés d'Etat.

▷ Le tarif

60€, remboursés par l'Agence du Service Civique une fois la formation attestée par l'organisme d'accueil.

▷ La durée

7 heures de formation sont nécessaires pour obtenir le PSC-1, en général réparties sur une même journée.

▷ Le lieu

Les formations peuvent avoir lieu au sein des locaux du comité Ufolep ou à votre demande sur le lieu de mission de vos volontaires.

N° d'agrément Ufolep Nationale :
PSC1 – 1709 B 03

MATHIEU SERRE

**Délégué Départemental
UFOLEP LOIRE**

6 rue Buisson – CS 50514
42007 SAINT ETIENNE cedex 1

📞 06 88 76 03 09

ufoleploire@laligue42.org

